



# Édito


**S**i de nombreux chiffres sont cités lorsque l'on aborde la vulnérabilité ou la précarité énergétique, leurs méthodologies diffèrent souvent fortement et sont parfois peu transparentes. C'est pourquoi, l'Insee et le SOeS, service statistique du ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité et du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie ont souhaité mettre en commun leurs données pour élaborer une méthodologie sur un champ plus restreint mais maîtrisé.

Pour la DREAL de Franche-Comté, il était important d'aborder ces questions au niveau local pour mettre à disposition des données de référence afin que les acteurs locaux puissent mieux appréhender ces phénomènes de vulnérabilité et de précarité énergétique. C'est pourquoi, une collaboration a été mise en place avec l'Insee de Franche-Comté pour réaliser un ensemble d'études en lien avec les préoccupations du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) créé par la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » dans le cadre des suites du Grenelle Environnement. Une première publication a porté sur les émissions de CO2 par les déplacements domicile-travail et domicile-études (Insee Analyses Franche-Comté n°4, octobre 2014). Une deuxième étude a proposé une première analyse de la vulnérabilité énergétique (Insee Analyses Franche-Comté n° 8, avril 2015). Enfin, la précarité énergétique a fait l'objet d'une troisième publication (Insee Flash Franche-Comté n° 13 de juillet 2015).

Ce dossier vient compléter ce premier ensemble d'études pour approfondir la connaissance de la vulnérabilité énergétique liée au logement et aux déplacements.

## Jean-Marie Carteirac

Directeur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Franche-Comté



## Patrick Pétour

Directeur régional de l'Insee de Franche-Comté



